



**Donnez-vous  
les moyens d'agir**



## **Les carrières et les rémunérations des fonctionnaires**

La CGT, Solidaires et FO ont rejeté le projet d'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR) dans la fonction publique.

Le passage en force du gouvernement pour appliquer le protocole (signé par la CFTC) malgré l'absence d'accord majoritaire conduit le ministère de la Fonction publique à multiplier les entretiens bilatéraux avec les organisations syndicales afin d'éviter les tensions.

Le 1<sup>er</sup> octobre, la ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, avait annoncé que le comité de suivi à la mise en œuvre du protocole PPCR ne serait pas ouvert aux organisations non signataires.

**Pour la CFTC DGFIP, chacun doit assumer ses responsabilités. C'est un droit de ne pas signer un protocole. Toutefois, il ne faut pas exiger ensuite de participer aux réunions de mise en œuvre. Cette règle a déjà été appliquée à la DGFIP contre la CFTC dont la présence semble de plus en plus déranger.**

A la Fonction Publique, le ministère semble réfléchir à une parade pour calmer les esprits : ne pas instaurer de comité de suivi PPCR et consulter les organisations syndicales sur l'application des décisions du protocole via l'agenda social classique.

Si cette méthode est retenue au final, cela revient une fois de plus à contourner l'esprit des accords de Bercy sur le fonctionnement du dialogue social. Ils avaient entre autres pour but de renforcer la place de la négociation dans le dialogue social.

**La négociation est une valeur fondamentale de la CFTC. Ces stratégies, visant à associer des organisations qui ont négocié durant 2 ans le projet de protocole PPCR, sans vouloir le signer au final, discréditent le dialogue social et déresponsabilisent encore plus les organisations syndicales non-signataires.**

**Le gouvernement a constaté une fois de plus la réalité d'une majorité introuvable dans la Fonction Publique. Il n'y a pas d'accord d'envergure possible avec la représentation syndicale actuelle. Il s'agit là d'un nouvel échec des accords de Bercy.**

**Il faut donc passer outre, et travailler avec les syndicats réformistes au premier rang desquels se place la CFTC.**

**Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES**

**6 rue Louise Weiss**

**Bâtiment Condorcet – Télédéc 322**

**75013 PARIS**

**TEL 01 44 97 32 74**

**[WWW.cftc-dgfip.fr](http://WWW.cftc-dgfip.fr)**

**[cftcdgfip@gmail.com](mailto:cftcdgfip@gmail.com)**